

CONDITIONS GENERALES DE VENTE DE NIPPON PIECES SERVICES GABON

GENERALITES

Les conditions générales de vente et les conditions spéciales forment un ensemble qui fait partie intégrante du contrat de vente et dont l'acceptation globale est obligatoire avant la conclusion de toute vente. Les présentes conditions générales de vente s'appliquent de plein droit à toute vente des produits ou services relatif aux pièces détachées pour véhicules. Toute commande implique de la part de l'acheteur l'acceptation de nos Conditions Générales de Ventes. Celles-ci s'appliquent à tout produit vendu par nos Etablissements. Aucune clause contraire de l'Acheteur ne peut déroger à nos conditions, sauf acceptation écrite de notre part. Le client déclare avoir la pleine capacité juridique lui permettant de s'engager au titre des présentes conditions générales La vente est réputée conclue à la date d'acceptation de la commande par le Vendeur. Toute commande implique l'adhésion sans réserve aux présentes conditions générales de vente qui prévalent sur toutes autres conditions, à l'exception de celles qui ont été acceptées expressément par le Vendeur.

DESCRIPTIF PRODUITS

Filtres à huile, à air, à carburant, dérivation, habitacle, Disques, plaquettes, étriers, garnitures, kits ressorts, tambours, flexibles, maîtres-cylindres, mastervacs, répartiteurs, Kits d'embrayage, mécanismes, disques, butées, émetteurs, récepteurs, Cardans, têtes, croisillons, soufflets, Moyeux débrayables, Alternateurs, démarreurs, batteries, bougies, faisceaux, bobines, têtes d'allumeur, rotors, modules, sondes, Culasses, vilebrequins, arbres à cames, turbos, pistons, segments, soupapes, poussoirs hydrauliques, pochettes de joints, thermostats, courroies, galets tendeurs, pompes à injection, huile, carburant, eau, radiateurs, Rotules de direction et de suspension, roulements de roue, câbles de freins, amortisseurs, lames de ressorts, silentblocs, Optiques, feux, clignotants, rétroviseurs, pneus, attelages, lève vitres, kits rehausse 4x4, balais d'essuie glaces, et tout autre produits et accessoires de véhicules.

CAPACITE

Tout client reconnaît avoir la capacité de contracter, c'est-à-dire avoir la majorité légale et ne pas être sous curatelle ou sous tutelle.

AFFICHAGE

Les prix sont indiqués en Francs CFA, Toutes taxes comprises. Les prix indiqués ne comprennent que les prestations strictement mentionnées dans le contrat. Les prix pratiqués sont homologués auprès de la Direction Générale de la Concurrence et de la Consommation. Ils sont susceptibles de modification sans préavis.

FORCE MAJEURE

La force majeure s'entend de tout évènement extérieur aux parties présentant un caractère à la fois imprévisible et insurmontable qui empêche le vendeur d'assurer tout ou partie des obligations prévues au contrat. Il en est notamment ainsi en cas de grève, insurrection, émeute, prohibitions édictées par les autorités gouvernementales ou publiques, incendies, inondations, guerres, épidémies, interruption de transport ou modification à partir du jour de la commande des régimes de douanes ou contingents. Il est expressément convenu que la force majeure suspend, pour les parties, l'exécution de leurs obligations réciproques et que chaque partie supporte la charge des frais qui en découlent. Les clients supporteront notamment seuls les frais supplémentaires qui pourraient être engagés pour permettre la poursuite de la vente, à la suite de la survenance d'un cas de force majeure.

COMMANDE

Toute commande, pour être valable, doit être établie sur les bons de commande du Vendeur, à la disposition de la clientèle dans ses magasins. L'acceptation de la commande par le Vendeur résulte de la livraison directe des produits commandés. Toute commande parvenue au Vendeur est réputée ferme et définitive.

LIVRAISON

Les délais de livraison prévus dans nos confirmations de commande ne sont donnés qu'à titre indicatif et les retards éventuels ne donnent pas droit à l'acheteur d'annuler la vente, de refuser la marchandise ou de réclamer des dommages et intérêts. A compter de la commande, les frais et risques sur la livraison sont transférés à l'acheteur. Nous sommes déliés de toute obligation en cas de survenance de cas fortuits ou de force majeure empêchant l'expédition de nos produits. Les cas de force majeure ont été identifiés précédemment.

RECEPTION DES PRODUITS

L'acheteur prendra réception des produits commandés au magasin principal du Vendeur, dans le délai de 21 jours à compter de la réception de l'avis de mise à disposition adressé par le Vendeur dès livraison des produits. Passé ce délai, le Vendeur pourra de plein droit résoudre la vente, si bon lui semble, sans mise en demeure préalable. L'acheteur assumera les frais et risques du transport des produits vendus, postérieurement à leur livraison.

PRIX

Sauf conditions particulières expresses propres à la vente, les prix des produits vendus sont ceux figurant dans le catalogue des prix au jour de la commande. Ces prix sont, à cette date, fermes et définitives. Ils sont exprimés en monnaie légale et stipulés toutes taxes comprises, frais de livraison inclus, emballage compris. Modalités de paiement. Sauf autres modalités prévues expressément par les conditions particulières, le paiement du prix s'effectue comptant à la commande. Nos prix s'entendent en FCFA, Hors Taxes, pour marchandise emballée, livrée départ de notre boutique. La totalité des frais de transport est à la charge de l'acheteur. Aucune commande ne pourra être prise en compte à défaut d'un complet paiement à cette date. Une facture sera remise à l'acheteur sur simple demande.

RESERVE DE PROPRIETE

La marchandise reste notre propriété jusqu'à complet paiement du prix. La responsabilité des marchandises est transférée à l'acheteur dès la délivrance. La marchandise pourra être reprise sur simple sommation si les paiements ne sont pas effectués aux dates convenues. L'acheteur est autorisé à revendre les marchandises concernées à condition qu'elles soient vendues pour le compte du vendeur d'origine et que, en cas de retard ou de cessation de paiement, les créances nées de cette revente appartiennent de plein droit au dit vendeur.

GARANTIE

Nos conditions de garantie sont celles de nos propres fournisseurs tant en ce qui concerne la durée que l'étendue des prestations fournies. D'une manière générale, la garantie est limitée à 1 an et / ou 20 000 Km dans des conditions normales d'utilisation (hors compétition, raid 4x4...) et à l'exclusion des pannes engendrées par un facteur externe. La garantie ne s'applique que sur les pièces. La main d'œuvre, le transport et les frais annexes (dépannage, location de voiture, etc.) ne sont pas compris. La garantie ne pourra être mise en jeu que dans la mesure où toutes les données techniques nécessaires à l'obtention du résultat industriel recherché sont communiquées en temps utile. Elle sera uniquement applicable si nous constatons réellement un défaut de fabrication. Après expertise, les pièces retournées seront maintenues à disposition du client pendant 30 jours puis détruites. Tout conseil sur les pièces détachées n'est donné qu'à titre indicatif en fonction des informations communiquées par le client. A ce titre, la responsabilité de NPS est strictement limitée à la conformité de la chose vendue au regard de la commande du client. Cette garantie ne couvre pas les défauts occasionnés du fait d'une utilisation anormale ou fautive ou résultant d'une cause étrangère aux qualités intrinsèques des produits. Les dispositions qui précèdent ne sont pas exclusives de l'application de la garantie légale des vices cachés des articles 1641 et suivants du Code civil.

JURIDICTION COMPETENTE

La juridiction compétente est établie dans le tribunal où se situe le siège administratif du vendeur, la société ASIAN AUTOS GABON au nom commercial NIPPON PIECES SERVICES, SAS au capital de 2.000.000 FCFA, enregistrée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Libreville sous le numéro 2013 B 14411, dont le siège est situé à Glass, (898 Avenue Georges DAMAS ALEKA), et a pour numéro statistique 732 256 M.